

## La lettre de Guy Môquet

Chateaubriant le 22 octobre 41

Ma petite maman chérie,  
mon tout petit frère adoré,  
mon petit papa aimé,

Je vais mourir ! Ce que je vous demande, toi, en particulier ma petite maman, c'est d'être courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes, j'aurai voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon coeur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean. J'ai embrassé mes deux frères Roger et Rino. Quant au véritable je ne peux le faire hélas ! J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées, elles pourront servir à Serge, qui je l'escompte sera fier de les porter un jour. A toi, petit Papa, si je t'ai fait, ainsi qu'à petite Maman, bien des peines, je te salue une dernière fois. Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée. Un dernier adieu à tous mes amis et à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme. 17 ans et demie ! Ma vie a été courte ! Je n'ai aucun regret, si ce n'est de vous quitter tous. Je vais mourir avec Tintin, Michels. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine. Je ne peux pas en mettre davantage. Je vous quitte tous, toutes, toi Maman, Serge, Papa, je vous embrasse de tout mon cœur d'enfant. Courage !

Votre Guy qui vous aime  
Guy

Guy Môquet, *Dernière lettre adressée à sa famille*, Chateaubriant, camp de Choisel, 22 octobre 1941.

→ [memoireresistance.free.fr](http://memoireresistance.free.fr)

## 22 OCTOBRE : COMMÉMORATION DU SOUVENIR DE GUY MÔQUET ET DE SES 26 COMPAGNONS FUSILLÉS

N.S. n° 2007-138 du 2-8-2007

Le 22 octobre 2007, le président de la République commémorera le souvenir de Guy Môquet, cet élève résistant du lycée Carnot arrêté à 16 ans en octobre 1940, puis fusillé le 22 octobre 1941 après avoir adressé, la veille de sa mort, une lettre poignante à sa mère. Cet épisode n'est malheureusement pas le seul moment tragique de cette période sombre, mais il fait partie des temps forts de l'histoire de notre pays et, à ce titre, mérite de servir d'exemple à la jeune génération.

La commémoration de la mort de Guy Môquet, de ses 26 compagnons d'infortune et de tous les autres fusillés est en effet l'occasion de rappeler aux élèves des lycées l'engagement des jeunes gens et jeunes filles de toutes régions et de tous milieux qui firent le choix de la résistance, souvent au prix de leur vie. Tous méritent que l'on se souvienne : ainsi Gilbert Dru, cet étudiant de lettres engagé très jeune dans le combat contre l'occupant nazi assassiné le 27 juillet 1944 par la Gestapo ; ou encore Jacques Baudry, Jean-Marie Arthus, Pierre Benoît, Pierre Grelot et Lucien Legros, élèves de première au lycée Buffon à Paris, qui furent fusillés par les Allemands le 8 février 1943 pour faits de résistance accomplis depuis l'âge de 15 ans.

Tous ces jeunes Français d'alors, passionnément attachés à la liberté au point de sacrifier leur propre vie pour défendre celle des autres, constituent un formidable exemple pour les jeunes d'aujourd'hui. Leur mémoire évoque les valeurs de liberté d'égalité et de fraternité qui font la force et la grandeur de notre pays et qui appellent le sens du devoir, le dévouement et le don de soi. Ce sont ces valeurs que le Chef de l'État a souhaité honorer le jour de son investiture, lors d'une cérémonie au Monument de la Cascade du Bois de Boulogne en évoquant le souvenir de Guy Môquet : « soyez fiers de vos aînés qui vous ont tant donné ; aimez la France car c'est votre pays et que vous n'en avez pas d'autre ».

Ces valeurs de courage et d'engagement furent partagées par d'autres, à l'instar de ces jeunes allemands comme les fondateurs de la « Rose blanche », Alexander Schmorell, Hans et Sophie Scholl décapités le jour même de leur condamnation pour avoir lutté contre le nazisme dans leur propre pays ou de tous ceux qui, un peu partout en Europe, surent faire passer leurs idéaux de liberté et de justice avant toute autre considération.

Individuelle ou collective, nationale et européenne, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est encore aujourd'hui une condition du vivre ensemble et c'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale entend s'associer avec force à la commémoration du 22 octobre. C'est pourquoi je demande aux chefs d'établissements de mobiliser les équipes éducatives autour de ce souvenir et de ce qu'il signifie.

La commémoration au cours de la matinée du 22 octobre commencera par la lecture, en classe ou en grand groupe selon le choix des établissements, de la lettre de Guy Môquet. Cette lecture pourra être confiée à tous ceux qui, résistants ou déportés, peuvent aujourd'hui encore témoigner directement des sacrifices consentis. J'invite à cet effet les équipes éducatives à se rapprocher des fondations et associations de mémoire afin d'établir ce lien tangible entre les générations. Il sera également possible de solliciter toute personnalité dont l'engagement, le rayonnement ou la notoriété pourraient sensibiliser les élèves. Cette lecture pourra être suivie d'autres, laissées à l'initiative de chacun et choisies par exemple parmi les textes ci-joints.

Le programme se poursuivra par une réflexion collective menée dans le cadre de la classe. On exploitera notamment les thèmes liés à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans les programmes d'enseignement notamment d'histoire, de lettres, de philosophie. Ce sera également l'occasion de mobiliser les équipes éducatives sur l'édition 2008 du Concours national de la Résistance et de la déportation : « l'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance » (B.O. n° 17 du 26 avril 2007).

Enfin les établissements pourront mettre en place d'autres initiatives à leur convenance (évoquant de lieux de mémoire, jumelages interculturels, expositions, productions de documents, etc.). Afin d'aider à la mise en œuvre de ces projets la direction générale de l'enseignement scolaire met en ligne, en partenariat avec l'association Civisme et Démocratie, des ressources pédagogiques dédiées ([http://eduscol.education.fr/D0090/parcours\\_liste.htm](http://eduscol.education.fr/D0090/parcours_liste.htm)).

J'invite les chefs d'établissements à adresser, à titre d'information et à fins de valorisation, copies ou descriptifs de leurs projets à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO B2-3, 110, rue de Grenelle, 75 357 Paris SP 07).

Je remercie l'ensemble des équipes éducatives de s'associer à cette commémoration et je demande aux corps d'inspection territoriale de suivre avec attention les modalités de sa mise en œuvre.

Le ministre de l'éducation nationale  
Xavier DARCOS

## 22 octobre : commémoration du souvenir de Guy Môquet et de l'engagement des jeunes dans la Résistance

note de service n°2009-125 du 16-9-2009

Le 22 octobre 1941, Guy Môquet, jeune lycéen âgé de 17 ans, était fusillé avec 26 autres résistants internés au camp de Châteaubriant.

La commémoration de cet événement tragique est l'occasion de rappeler aux élèves des lycées l'engagement des jeunes gens et des jeunes filles qui firent le choix de la Résistance et combattirent, au péril de leur vie, contre l'Allemagne nazie et les régimes fascistes dans l'Europe de la Seconde Guerre mondiale. Leur engagement et leur courage constituent un exemple pour les jeunes d'aujourd'hui.

C'est pourquoi je demande aux chefs d'établissement de mobiliser les équipes éducatives autour de cette commémoration. Ce moment de mémoire et de réflexion pourra s'appuyer sur des rencontres entre les élèves et d'anciens résistants, ainsi que sur la lecture de textes : la dernière lettre de Guy Môquet à sa famille, des lettres de jeunes condamnés à mort ou d'autres textes témoignant de l'engagement des jeunes pendant les années noires de l'Europe. Ces lectures, laissées à l'initiative de chacun, pourront par exemple être choisies dans l'annexe parmi les textes proposés à l'occasion des commémorations 2007 et 2008, auxquels s'ajoutent cette année des lettres liées aux engagements suscités par l'appel du 18 juin 1940.

En effet la Nation célébrera, le 18 juin 2010, le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Je souhaite que cette année scolaire soit placée sous le signe de la réflexion historique et civique sur l'engagement de ceux qui, en France et hors de France, combattirent pour la liberté.

Ce travail sur la mémoire de la Résistance, commencé avec la commémoration du souvenir de Guy Môquet et de l'engagement des jeunes dans la Résistance, pourra être prolongé, tout au long de l'année scolaire, par la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation 2009-2010, qui a pour thème :

« L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 ». Comme l'indique ma note de service n° 2009-072 du 29 mai 2009, les candidats sont invités à travailler sur les circonstances et le contenu de cet acte fondateur, ainsi que sur sa portée et les engagements qu'il a suscités en France, dans l'empire français et à l'étranger.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire  
Jean-Louis Nembrini

*Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n° 35 du 24 septembre 2009. → [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

### Étudier la lettre

La mémoire est aujourd'hui admise comme un objet thématique nécessairement lié à tout travail de recherche en Histoire. Les programmes des classes terminales comportent ainsi de façon significative un chapitre « Mémoires de la Seconde Guerre mondiale » en préalable à l'étude de la France depuis la Libération.

S'agissant de cette période, quelle mémoire évoque-t-on ? Mémoire des difficultés de la vie quotidienne, mémoire des signes de l'État français et de la Révolution nationale, mémoire d'avoir chanté « Maréchal, nous voilà ! », mémoire de la Shoah, de Londres, de la Résistance ? Sans l'indispensable travail que conduit l'historien, cette injonction de devoir de mémoire n'est souvent que l'expression nostalgique, souvent révisée, embellie, instrumentalisée d'un passé affectif et personnel. Or il s'agit avant tout d'une remise en ordre des souvenirs et leur confrontation aux faits objectifs.

Lire la lettre de Guy Môquet ne relève pas d'un travail de mémoire, d'un devoir peut-être. Étudier la lettre est une autre démarche. Il s'agit de la replacer dans un contexte précis, de comprendre la situation de celui qui l'écrit et pour quelles raisons ce jeune homme va être fusillé l'instant d'après. Guy Môquet est communiste, son père est député communiste. Ce n'est pas sans importance. Ceux qui l'accompagnent au lieu du supplice le sont aussi. Ce ne sont pas ses compagnons, ce sont ses camarades.

Étudier la lettre demande à dépasser l'émotion qui n'épargne pas l'historien, même si cela paraît difficile ou obscène eu égard à l'objet d'étude.

Ce travail préalable est indispensable avant d'initier l'analyse, l'investigation, afin d'éviter les pièges tendus

au long du chemin, les tentatives conscientes ou involontaires de transmission ou d'interprétation de ceux qui ont voulu dire, mais en nuancant les faits d'approximations, d'oublis et de contrevérités dictés par leur propre positionnement idéologique.

### **Les mythes de la mémoire collective**

De ce point de vue, l'historien se retrouve dans la position délicate de celui qui secoue les mythes de la mémoire collective en leur opposant une critique rationnelle fondée sur des informations documentées et objectives. Dans le même temps, il n'ignore pas ses propres faiblesses ni que sa construction peut nourrir l'instrumentalisation de l'opinion publique, ce qui revient à ériger d'autres mythes.

#### **« Résistancialisme » et mémoire communiste**

Dans la mémoire collective, il est ainsi convenu qu'il existe en France, depuis 1945, une mémoire officielle construite quasiment exclusivement par les gaullistes et les communistes.

À la Libération, les forces politiques s'unissent et gouvernent ensemble jusqu'en 1947. Elles condamnent dans un même élan le régime de Vichy qui est gommé de l'Histoire nationale et entendent donner à l'opinion publique l'image d'une France majoritairement résistante. C'est le « résistancialisme ».

Après le renvoi des ministres communistes en mai 1947, le « résistancialisme » n'est plus consensuel et la mémoire communiste s'autonomise. Les gaullistes le perpétueront toutefois jusqu'à la mort du général de Gaulle.

Les communistes sont dénoncés comme de véritables criminels par une droite qui, avec la Guerre froide, redresse la tête. On les accuse d'avoir exécuté plus de 100 000 Français dans les combats de 1944-1945, et d'avoir fomenté un coup d'État de type bolchevique pour transformer la France en un nouvel état socialiste. Rien de tout cela n'est digne de foi et les exécutions sommaires en France n'ont pas excédé 10 000 victimes, ce qui en soi est déjà considérable.

À côté de la mémoire gaulliste, une seconde mémoire officielle naît donc, mémoire de justification. Commence ainsi le temps où le PCF, « Parti des 75 000 fusillés », glorifie le rôle qui a été le sien et fonde ainsi sa légitimité nationale que la droite lui conteste. Il célèbre d'abord la résistance intérieure et la lutte clandestine, dénigre l'importance de la France libre dans les combats, et se fige dans la posture du parti martyr. La vérité est qu'il n'y a eu guère plus de 30 000 fusillés (si l'on ose dire), que 20 000 Résistants sont morts au combat, et que tous n'étaient pas communistes. Toutefois, il convient d'ajouter que ces derniers ont payé, et de beaucoup, le plus lourd tribut dans cette triste addition.

Enfin, derrière tout cela, il y a un discours de classe. Dans la mémoire communiste, la Résistance est le fait du peuple, des petits, des sans-grades, des opprimés... Alors que les possédants, les riches, les élites ont massivement collaboré. C'est évidemment plus complexe.

C'est dans ce contexte que la direction du PCF célèbre et parfois statue, Gabriel Péri, le Colonel Fabien, Jacques Decour, Manouchian, les fusillés, ceux de Châteaubriant et les autres, Jean-Pierre Timbaud, Guy Môquet...

Dans le même temps, le Parti a du mal à se souvenir de la période qui sépare le Pacte germano-soviétique d'août 1939 de l'invasion de l'URSS par Hitler en juin 1941.

Son attitude en septembre 1939, la désertion de Maurice Thorez, la démarche auprès des autorités allemandes de faire réparaître L'Humanité, son opposition à Vichy mais son refus d'appeler clairement ses militants à la lutte contre l'Occupant jusqu'à juin 1941, sont aussi des signes de cette amnésie.

La mémoire officielle n'a d'autres fonctions que de rassurer et de consolider les certitudes. L'historien s'y intéresse en soi, parce que, comme objet d'étude, elle dit beaucoup sur ceux qui l'ont produite et sur le contexte de cette production. Elle doit être prise avec précaution pour l'étude qui nous occupe.

Comprendre la lettre de Guy Môquet ne se peut faire sérieusement sans établir une biographie et une chronologie des faits, confrontant ses actions et celles de sa famille aux positions ou décisions de son parti et l'évolution politique de ce dernier dans le déroulement général du conflit.

Comprendre, c'est aussi connaître la situation du pays en 1939 quand le père, Prosper Môquet, est arrêté en 1940 ; après la défaite, l'armistice et l'entrevue de Montoire, quand Guy Môquet est interpellé à son tour ; en 1941 enfin, quand il est choisi comme otage parce que son père est député communiste et que le Parti est entré dans une phase active et sans ambiguïté de résistance à l'Occupant.

Patrick Thiébaud, *Guy Môquet, un symbole*, SCÉRÉN, CNDP, 2007.

→ [www.sceren.fr](http://www.sceren.fr)